

Le petit journal

Année 2024
Numéro 3
1^{er} juin

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

**Prenez note que le bureau
municipal sera fermé les lundis
24 juin et 1^{er} juillet 2024 en
raison des congés fériés.**

L'Isle-
Verte





BABILLARD D'INFORMATION



RAPPEL - DATE DE TOMBÉE

La date de tombée pour le prochain journal municipal est le:

Lundi 15 juillet, 17 h

Tout texte reçu après cette date **ne sera pas** publié dans le journal qui sortira le 1^{er} août 2024.

Merci de bien vouloir nous transmettre le tout par courriel, **en format Word**, à reception@lisle-verte.ca.



DÉROGATION RÈGLEMENT 2019-169 - PAIX ET BON ORDRE

Une autorisation de prolonger les prestations musicales jusqu'à 2 h a été accordée pour les événements suivants:

Festival de balle-donnée Gaston Rivard (14 au 16 juin)
Fête nationale (23 juin)

ABSENCE INSPECTRICE

Prenez note que Mme Julie Lemieux, inspectrice en bâtiment et en environnement, sera **en vacances du 8 au 12 juillet**.

Aucune demande de permis ne sera traitée durant cette période. Veuillez prévoir vos demandes en conséquence.

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Le rinçage du réseau d'aqueduc aura lieu dans la **semaine du 10 juin**.

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ROBERTINE-BARRY

Veillez noter qu'à compter de la semaine du 17 juin, la bibliothèque passera en mode estival et sera ouverte **seulement le mercredi, de 19 h à 20 h**.

Vous avez tout de même jusqu'à la fin du mois de juin pour découvrir l'exposition au sujet de l'aérospatial!

**BABILLARD D'INFORMATION****COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

La collecte des encombrants aura lieu le jeudi **6 juin 2024**.

Pour connaître les matières acceptées, voir **tous les détails en page 9**.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

11 juin 2024

9 juillet 2024

Les séances ont lieu à compter de 20 h, au Pavillon de l'amitié (140, rue Saint-Jean-Baptiste).

RAPPEL - ÉCHÉANCES DE TAXES

Voici les dates des prochaines échéances de taxes pour l'année 2024:

Mardi, 2 juillet 2024

Vendredi, 16 août 2024

Lundi, 30 septembre 2024

Jeudi, 14 novembre 2024

**PERMIS D'ARROSAGE**

Du 1^{er} mai au 1^{er} septembre

L'arrosage est permis entre **19 h et 22 h** pour les jours suivants :

- **Numéros civiques pairs:** mardi, jeudi et samedi;
- **Numéros civiques impairs:** mercredi, vendredi et dimanche.

Pour une nouvelle pelouse ou pour un besoin particulier en arrosage (en dehors des heures mentionnées ci-haut), vous devez obtenir **un permis délivré par la Municipalité**.

Faites-en la demande en téléphonant au 418 898-2812, poste 300.



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte

Mardi 9 avril 2024, à 20 h

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024

3. Administration générale

3.1 Ratification et approbation des déboursés et des comptes à payer

3.2 Adoption du règlement 2024-205 concernant la gestion contractuelle et abrogeant le règlement 2022-187

3.3 Renouvellement de l'entente avec le Club des 50 ans et plus pour l'utilisation du Pavillon de l'amitié

3.4 Achat d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) dans le cadre d'une projet de mobilisation populaire

3.5 Emprunt temporaire pour procéder à l'achat de divers équipements de voirie municipale, à la suite de l'acceptation du règlement d'emprunt 2024-204

3.6 Offre d'achat pour le parc du Mémorial à la Fabrique de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte

3.7 Acceptation de la soumission de Parent & Ouellet Arpenteurs-géomètres pour effectuer le lotissement d'un nouveau terrain

3.8 Acceptation de l'offre de service de BMB Notaires pour les services professionnels notariaux nécessaires à l'achat du parc du Mémorial

4. Première période de questions

5. Voirie municipale – eau potable et eau usée

5.1 Acceptation de l'offre de l'entreprise Les jets de sable écoblast L.P. afin de sabler et repeindre les équipements de déneigement

5.2 Acceptation de la soumission de Groupe J.S.V. inc. pour l'achat d'équipement de sécurité lors de travail en espace clos

5.3 Offre de service pour l'élaboration des plans et devis de l'installation septique pour l'abri à sel et la déclaration de conformité au MELCCFP

6. Loisirs, culture et vie communautaire

6.1 Embauche de Mme Lynda Cloutier pour offrir le cours de Viactive

6.2 Demande d'autorisation - 4^e édition de la compétition du Big Wolf's Backyard Ultra

6.3 Demande d'avance de fonds du Festival de balle-donnée Gaston Rivard

6.4 Demande de dérogation à l'article 18 du règlement 2019-169 concernant le bon ordre et la paix pour le Festival de balle-donnée Gaston Rivard du 14 au 16 juin 2024

6.5 Demande de gratuité pour l'utilisation des locaux - gymnase, salle communautaire et Centre Guy-D'Amours pour le Festival de balle-donnée Gaston Rivard du 14 au 16 juin 2024

6.6 Acceptation de la proposition des organisateurs du Festival de balle-donnée Gaston Rivard pour

l'utilisation du tableau indicateur à titre d'espace publicitaire

6.7 Demande de dérogation à l'article 18 du règlement 2019-169 concernant le bon ordre et la paix pour la Fête nationale le 23 juin 2024

7. Urbanisme

7.1 Demande de dérogation mineure 2024-020

8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile

9. Affaires nouvelles

10. Deuxième période de questions

11. Clôture et levée de la séance



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte **Mardi 14 mai 2024, à 20 h**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024

3. Administration générale

3.1 Ratification et approbation des déboursés et des comptes à payer

3.2 Nomination d'un maire suppléant

3.3 Acceptation de l'offre d'achat de la tôle de l'ancienne toiture du garage municipal

3.4 Appui à la corporation Les Amis des aînés pour une demande d'aide financière

3.5 Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de disposer de radars pédagogiques sur la route 132 pour la période estivale

3.6 Dépôt du rapport annuel 2023 sur l'application du règlement de gestion contractuelle

3.7 Adoption d'une politique d'utilisation des médias sociaux (nétiquette)

3.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-206 - Règlement de tarification de biens et services municipaux

3.9 Reconnaissance de l'apport des personnes handicapées dans le cadre de la semaine québécoise des personnes handicapées

3.10 Acceptation de la soumission de Peinture et décoration Léopold Lapointe inc. pour la peinture de la toiture du presbytère

3.11 Acceptation de la soumission de 6tem TI pour la mise à jour annuelle du système informatique de la Municipalité



3.12 Demande de rétrocession d'une partie de terrain adjacent au lot 5 350 779

3.13 Autorisation à la randonnée Jimmy Pelletier de parcourir sur le territoire de la Municipalité de L'Isle-Verte pour son événement cycliste

4. Première période de questions

5. Voirie municipale – eau potable et eau usée

5.1 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour fourniture de matériaux granulaires de type CG-14

5.2 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour fourniture de matériaux granulaires de type MG-20

5.3 Achat d'étagères de rangement pour le garage municipal

5.4 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de lignage

5.5 Achat d'équipement - Groupe de surpresseur numéro 2 pour les étangs aérés

5.6 Acceptation de l'offre de service de l'entreprise Turcotte 1989 inc. pour le remplacement de conduites en acier inoxydables par du PVC

5.7 Adoption du plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés

5.8 Acceptation de la soumission de BMR Avantis Coopérative pour la fourniture de divers matériaux

5.9 Achat d'un tuyau pour le changement du ponceau du chemin de la Rivière-des-Vases

6. Loisirs, culture et vie communautaire

6.1 Confirmation d'embauche de l'équipe d'animation au terrain de jeu estival

6.2 Autorisation à l'administration municipale d'entamer un processus de vente d'un équipement du service des loisirs

6.3 Acceptation de l'offre de service d'Atelier Map pour la réalisation des plans en architecture pour la conception d'un abri communautaire extérieur

7. Urbanisme

8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile

8.1 Dépôt du rapport annuel du service de sécurité incendie

9. Affaires nouvelles

9.1 Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de corriger la surface bitumineuse sur une portion de la rue du Seigneur-Côté

10. Deuxième période de questions

11. Clôture et levée de la séance



Pour consulter les procès-verbaux, rendez-vous sur le site Web de la Municipalité, dans la section *Procès-verbaux* ou directement au bureau municipal sur les heures d'ouverture. Vous pouvez aussi utiliser le lien suivant:

[Procès-verbaux](#)

CHRONIQUE URBANISTIQUE



Finalité des travaux

D'abord, un petit rappel: n'oubliez pas qu'il est primordial de valider avec l'inspecteur si vous avez besoin d'un permis pour effectuer des travaux de construction ou de rénovation. Il devrait s'agir de votre priorité numéro un dans la planification de vos travaux!

Il a été constaté que bien souvent, les travaux s'échelonnent sur une très longue période de temps, bien au-delà des délais demandés. Saviez-vous que le permis qui est délivré n'est valide que pour une durée limitée? En effet, la déclaration que vous effectuez lors de votre demande fixe dans le temps les travaux à exécuter. Après la fin du délai accordé, les **travaux doivent être réalisés et terminés**.

Voici un extrait du règlement à ce sujet :

Un permis de construction devient nul et sans effet si l'une ou plusieurs des situations suivantes se rencontrent:

- 1° les travaux de construction n'ont pas débuté dans un délai de 90 jours de la date de l'émission du permis;
- 2° les travaux sont interrompus pendant une période continue de 6 mois;
- 3° les travaux relatifs à la finition extérieure du bâtiment ne sont pas terminés dans un délai de 12 mois de la date de l'émission du permis;
- 4° le bâtiment n'est pas entièrement terminé dans un délai de 24 mois de la date de l'émission du permis. Toutefois, lorsque les travaux de construction sont d'une envergure telle que ledit délai ne peut être respecté, un nouveau permis peut être émis en conformité des déclarations faites lors de la demande.

Dans le cas d'un certificat d'autorisation émis pour le déplacement d'un bâtiment

L'inspecteur émet un tel certificat pour une période et une date spécifique; passé ce délai, celui-ci devient nul.

Dans le cas d'un certificat d'autorisation émis aux fins d'exploiter une carrière ou une sablière

Le certificat d'autorisation devient nul si le requérant se voit retirer par le ministre le certificat délivré en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Dans les autres cas

L'inspecteur émet un certificat pour une période n'excédant pas 1 an, calculée à partir de la date de sa délivrance. Une fois expiré le délai mentionné au certificat, celui-ci devient nul.

Prenez note qu'une attention particulière sera portée à ce genre de situations qui sont présentes sur le territoire de la Municipalité afin que **les travaux qui s'étirent sur une trop longue période prennent fin**.

Infractions

Plusieurs résidents ont reçu des avis au cours de la dernière année. Certaines situations se sont résolues rapidement tandis que d'autres ont été portées à la cour municipale pour l'application des sanctions et pénalités prévues à la réglementation.

Sachez que l'inspecteur se doit d'appliquer les règlements municipaux, et ce, non pas dans le but de s'acharner sur des citoyens, mais bien pour que tous les citoyens soient traités également, que les droits de chacun soient respectés et que la cohabitation dans notre municipalité se fasse de façon harmonieuse!

Rappel - Abri d'autos

Nous vous rappelons que les abris d'autos sont autorisés **du 1^{er} octobre au 1^{er} mai de l'année suivante**. Précisons que la toile ET la structure doivent être enlevées pour la période estivale.

L'an dernier, plusieurs citoyens ont reçu des avis demandant d'enlever ces équipements. Vous n'avez pas encore retiré le vôtre? Veuillez remédier à la situation dans les plus brefs délais puisqu'**une nouvelle tournée sera effectuée prochainement**. Enfin, en démontant et en rangeant le tout, vous allongerez la durabilité de votre abri. Songez-y!

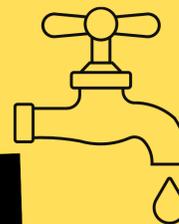
Julie Lemieux, inspectrice en bâtiment et en environnement

Présences de l'inspectrice en bâtiment et en environnement au bureau municipal

<u>Mardi</u>	ET	<u>Jeudi</u>
8 h 30 à 12 h		13 h à 17 h
13 h à 17 h		



SAVIEZ-VOUS QUE...?



Si vous prévoyez effectuer des travaux de plomberie qui impliquent la fermeture et/ou l'ouverture de l'entrée d'eau municipale, il est fortement recommandé de contacter la Municipalité le plus tôt possible afin que les employés des travaux publics aient le temps nécessaire pour bien localiser l'entrée d'eau et vérifier l'état du poteau de service.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vous déménagez ou encore souhaitez vous départir de déchets encombrants? Alors n'oubliez pas que la collecte de ces rebuts non récupérables* aura lieu le **jeudi 6 juin** prochain. À titre de rappel, voici quelques consignes importantes à respecter:

- Pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé;
- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue de votre résidence la veille de la collecte et séparés d'objets non destinés à la collecte (ex. ordures ménagères);
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.

**La collecte des encombrants ne doit pas servir à jeter aux ordures les matières qui devraient être destinées aux éco-centres pour en faire le recyclage.*

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Vieux meubles (divans, tables, chaises, petits bureaux, etc.);
- Matelas (maximum ramassé: 5 par unité d'occupation résidentielle);
- Tapis (roulés et attachés);
- Électroménagers (sans réfrigération);
- Toile de piscine ou autres toiles (pliées et attachées);
- Boyau d'arrosage (roulé).



Pour la collecte des fermes agricoles, les sacs de moulés doivent être insérés dans un même sac pour former un ballot.

MATIÈRES INTERDITES LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS

- Bois de construction;
- Matériaux de construction (portes, bardeau, gypse, etc.);
- Verre, vitres, miroirs;
- Brique, ciment, asphalte;
- Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau;
- Télévisions, micro-ondes;
- Résidus verts (branches, pelouse, plants ou feuilles mortes);
- Pneus;
- Bonbonnes de propane;
- Rouleaux de broche;
- Peinture, teinture;
- Toutes matières dangereuses (corrosive, explosive, toxique et inflammable).



Prenez note que ces matières peuvent être apportées à l'éco-centre aux fins de récupération.

La gestion des matières résiduelles: une responsabilité collective!

Ce n'est un secret pour personne, la gestion de nos déchets coûte cher et a un impact direct sur votre compte de taxes!

En 2022, à L'Isle-Verte seulement, c'est **611 kg/habitant** qui ont été déposés dans les 3 bacs : ordures, matières recyclables et matières organiques.

En tant qu'équipe municipale, nous vous lançons un défi :

Ensemble, optimisons le tri, réduisons les déchets et diminuons les frais de gestion de nos 3 bacs !



Les coûts par habitant pour traiter les matières (sans la collecte)

En ne tenant pas compte des matières qui terminent ailleurs que dans les bacs (friperie, écocentre, etc.), voyons un peu comment ça fonctionne. **Le coût de traitement varie selon chaque matière (2022) :**



Nos bacs à ordures ont coûté :

57 \$
par habitant

Ici, plus on en met, plus ça coûte cher.



Nos bacs bleus ont coûté :

2 \$
par habitant

Ici, si on gère adéquatement, c'est **entièrement remboursé** par les compagnies qui fabriquent les contenants, les emballages et les imprimés.



Nos bacs bruns ont coûté :

22 \$
par habitant

Ici, peu importe la quantité qu'on met, c'est le même prix.

Les coûts des 3 bacs par habitant (sans la collecte)

Recyc-Québec a réalisé, en 2018, un portrait des matières déposées dans les 3 bacs par les québécois. Grâce à ces données, nous avons pu générer un scénario théorique idéal pour L'Isle-Verte.

Scénario idéal

Estimation à partir de données disponibles pour l'année 2022*

Portrait réel		Scénario idéal	
Voici le portrait réel des 3 bacs utilisés par les Isle-Vertois-es		Voici le scénario idéal où chaque matière est triée et déposée au bon endroit, sans même diminuer la quantité totale générée. Ceci est une source d'inspiration qui devrait guider nos gestes au quotidien.	
Ordures	642 tonnes 57 \$/hab.	Ordures	91 tonnes 8 \$/hab.
Recyclage (bac bleu)	139 tonnes 2 \$/hab.	Recyclage (bac bleu)	304 tonnes 0 \$/hab.
Matières organiques (bac brun)	42 tonnes 22 \$/hab.	Matières organiques (bac brun)	304 tonnes 22 \$/hab.
		Écocentre ou Centre de réemploi**	124 tonnes***
TOTAL :	823 tonnes	TOTAL :	823 tonnes

PLUS on TRIE, PLUS on RÉDUIT le coût de gestion de nos bacs...

* Veuillez noter que l'année de référence 2022 a été utilisée pour tous les calculs en raison de la disponibilité des données complètes. Il est important de prendre en compte que les coûts varient d'une année à l'autre.

** Matières : résidus de construction, textiles en bon état, produits électroniques, etc.

*** Par souci de simplicité, les coûts relatifs à ces matières n'ont pas été pris en compte.

L'impact économique d'un tri idéal

À quoi ça sert de faire le tri à la maison?

Sans même diminuer la quantité de déchets qu'on génère, un meilleur tri diminue drastiquement la facture.

Voyez par vous-mêmes!

Coûts de traitement estimés
pour les matières déposées dans les 3 bacs



En fonction des tonnages réels

109 943 \$

En fonction des tonnages
théoriques idéaux

40 525 \$

L'Isle-Verte, 2022

Un projet collectif

La gestion des matières résiduelles est un projet qui touche chacun d'entre nous.

Nos choix quotidiens ont un impact direct sur notre environnement et nos taxes municipales. Mal trier nos matières résiduelles coûte cher aux municipalités et aux citoyens et nuit à la santé de la planète.

En triant mieux nos matières résiduelles, nous pouvons réduire notre empreinte écologique et, du même coup, limiter l'augmentation des taxes municipales allouées à leur gestion.

Chaque petit geste compte.

Quiz

Antoine a malheureusement oublié une barquette pleine de fraises sur son comptoir. **Que doit faire Antoine ?**

- A** Jeter la barquette avec les fraises à la poubelle (coût généré à la municipalité \$\$).
- B** Mettre les fraises abîmées dans le **bac brun** et la barquette dans le **bac bleu** (aucun coût supplémentaire).

Antoine qui a lu le document « **La gestion des matières résiduelles : une responsabilité collective** » choisit finalement : **l'option B**



Imaginons
l'impact si chaque
Isle-Vertois·se
faisait ce geste
de façon
systématique!

**Pour RÉDUIRE ET MIEUX TRIER,
des outils sont à votre disposition :**

- **Calendrier des collectes**
- **Ligne info de Co-éco (418 856-2628, poste 1)**
- **Sites internet :**

Co-éco



Recyc-Québec



Dans le doute,
on s'informe!

VISITES RÉSIDENTIELLES PRÉVENTIVES - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Depuis le 6 mai dernier, le Service de sécurité incendie a débuté ses visites résidentielles préventives.



Celles-ci ont pour but de faire le point sur les systèmes de protection incendie. Cela permet d'une part, de prévenir un embrasement et d'autre part, d'avoir en main des outils fonctionnels pour éviter le pire si un incident devait tout de même arriver. Il est d'ailleurs important de mettre à jour vos systèmes de protection incendie dès que nécessaire et non seulement à l'approche d'une visite du Service de sécurité incendie. Il s'agit de vos plus précieux alliés. De surcroît, cela favorisera la rapidité des visites d'inspection.

Lors de leur passage, plusieurs éléments sont vérifiés par les pompiers comme les avertisseurs de fumée ou de monoxyde de carbone, les extincteurs, les panneaux électriques, etc. Soulignons que le Service de sécurité incendie doit obligatoirement visiter chaque bâtiment d'une propriété.

Si votre propriété est sélectionnée pour la visite et que vous retrouvez l'accroche-porte à votre résidence, il est obligatoire de rappeler au numéro indiqué afin de fixer un rendez-vous pour l'inspection. Pour plus d'information, contactez le 418 862-5901 ou consultez le [règlement municipal 2023-194 portant sur la prévention incendie](#) sur le site Web de la Municipalité.

PERMIS DE BRÛLAGE

Toute personne qui désire tenir un feu de branchage ou un feu de joie doit au préalable obtenir un permis du Service de sécurité incendie en remplissant une demande directement sur le site Web de la Ville de Rivière-du-Loup: [Permis de brûlage](#). Il est également possible de présenter sa demande par téléphone, au 418 867-6691.

Prenez note qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis pour un feu dans un foyer extérieur domestique, qui doit par contre obligatoirement être muni d'un pare-étincelles.

RAPPEL - FEUX DE FOYER EXTÉRIEUR

Voici certaines règles à respecter lors de l'utilisation de votre foyer extérieur:

- Toujours utiliser un foyer muni d'un pare-étincelles pour la cheminée et d'un autre pour l'âtre. Sachez que les cuves de laveuses ou les contenants de quarante-cinq (45) gallons **ne sont pas tolérés**;
- Installer le foyer à au moins trois (3) mètres ou dix (10) pieds de tout bâtiment, limites de terrain, haie, boisé, forêt ou tout autre élément combustible semblable;
- S'abstenir de faire un feu lorsqu'il vente. Une étincelle pourrait enflammer les combustibles environnants. Penser aux voisins : la fumée peut les irriter;
- Brûler seulement du bois sec et sain, exempt de peinture et de teinture;
- Éviter de faire brûler des déchets, des feuilles mortes ou de la pelouse : ce n'est pas un incinérateur;
- **Vérifiez toujours les alertes en vigueur auprès de la SOPFEU!**



Si vous êtes témoins de comportements allant à l'encontre des règles ci-dessus, n'hésitez pas à contacter le Service de sécurité incendie au 418 862-5901.

SAVIEZ-VOUS QUE...

En vertu du Règlement 2023-194 sur la prévention des incendies, l'utilisation de pièces pyrotechniques (feux d'artifice) en vente libre est interdite sur le territoire de la Municipalité sans l'obtention d'un permis.

Il est donc obligatoire de se procurer un permis auprès du Service de sécurité incendie. Il est à noter que le permis est gratuit et que la demande peut être effectuée en ligne, sur le portail de la Ville de Rivière-du-Loup.

L'Isle-Verte



VENTES DE GARAGE

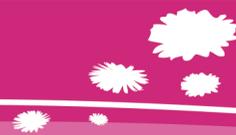
La première période de ventes de garage permise sur le territoire de L'Isle-Verte se déroulera **du 15 au 25 juillet inclusivement.**

Lors de vos ventes de garage, veuillez tenir compte du règlement de zonage 2009-89.

Par exemple:

- Le terrain où se déroule la vente et les produits mis en vente doivent appartenir au même propriétaire;
- Les produits peuvent être localisés dans les cours avant, latérales ou arrière sous réserve de ne pas empiéter sur une bande de sol de 3 mètres, calculée à partir des lignes de terrain;
- Seuls des comptoirs de vente peuvent être érigés afin d'y exposer les produits. Toutefois, lesdits comptoirs peuvent être protégés des intempéries par des auvents de toile ou autres matériaux similaires supportés par des poteaux.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site Web de la Municipalité dans l'onglet *Règlements - Urbanisme* et consultez le règlement de zonage 2009-89, section 8.2.1.7: [Ventes de garage](#).

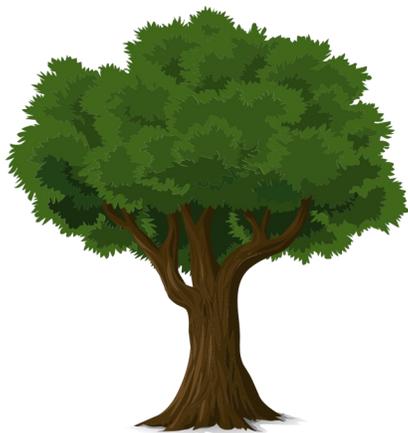


LES PRÉCIEUX ARBRES DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Le Mois de l'arbre et des forêts vient tout juste de se terminer! Pour cette occasion, la Municipalité de L'Isle-Verte a fait la distribution de plants d'arbres le samedi 25 mai. Les citoyens et citoyennes avaient le choix parmi diverses essences d'arbres tel l'érable à sucre, le bouleau jaune et le cèdre de l'Est (thuya occidental). Ce sont 41 personnes qui se sont présentées au garage municipal pour venir chercher des plants et plus de 140 arbres qui ont été distribués durant cette avant-midi. Merci de contribuer à reverdir le paysage isle-vertois!



De plus, comme vous l'avez sans doute remarqué, au cours du mois de mai, plusieurs arbres ont dû être coupés sur le terrain du presbytère. Malgré leur taille impressionnante et l'ombrage qu'ils fournissaient, ceux-ci étaient malades et devenus dangereux pour la sécurité des citoyens. De nouveaux arbres seront plantés éventuellement afin de les remplacer.



Nous avons souvent tendance à sous-estimer les bienfaits des arbres. En effet, en plus de nous chauffer, de nous fournir d'innombrables matériaux, d'être une ressource renouvelable, biodégradable et recyclable, les arbres présentent aussi des vertus thérapeutiques et contribuent à la lutte contre les changements climatiques.

Ainsi nous vous invitons, avant d'en abattre un, à réfléchir à la nécessité de vous en départir. À moins qu'il représente un danger ou qu'il soit malade, la coupe d'un arbre devrait être une solution de dernier recours. De plus, vous devez obligatoirement contacter la Municipalité pour que l'inspectrice vous délivre un permis. Pour en savoir davantage quant à la réglementation municipale liée à la plantation et à l'abattage des arbres, consultez la section

10.2 du règlement de zonage 2009-89 qui se trouve sur le site Web de la Municipalité ou rendez-vous sur le lien suivant: [Arbres](#).

À LA DÉCOUVERTE DE NOS PARCS!

Les parcs de L'Isle-Verte sont prêts à vous accueillir! Les toilettes et les abreuvoirs sont ouverts et accessibles. Lors de vos promenades, profitez-en pour faire une halte pique-nique au **parc du Mémorial**, une partie de Serpents et échelles ou quelques figures sur la piste de BMX au **parc municipal Samuel-Côté** ou encore un arrêt détente au **parc municipal de la rivière Verte**. Et restez à l'affût, les cabanes à livres seront bientôt installées! Vous aurez la chance d'y laisser vos trésors de lecture et de découvrir de nouvelles histoires!



Vous avez envie d'un peu plus de nature? Allez sillonner les sentiers du **parc côtier Kistotuk (secteur des Roitelets et secteur du Quai de L'Isle-Verte)** où se mêle l'odeur des champs, de la forêt et du fleuve.

Enfin, une **nouveauté** cette année: La halte du kiosque touristique située sur la rue Villeray fonctionnera dorénavant de manière autonome! Celle-ci sera réaménagée de sorte que les citoyens et les touristes aient accès à toute l'information touristique de notre belle région, et ce, malgré l'absence d'un employé.

RACONTE-MOI UNE ANECDOTE...

Vous aimeriez en apprendre d'avantage sur la Municipalité de L'Isle-Verte? En plus du circuit patrimonial, il est maintenant possible de vous déplacer à travers les rues tout en vous faisant raconter des histoires associées à différents lieux, bâtiments et personnages importants de notre municipalité, et ce, grâce à l'application **Anekdoté!** Il vous suffit de télécharger l'application sur votre appareil mobile et d'activer votre service de localisation. Laissez ensuite vos pieds vous guider vers différentes destinations locales à saveur historiques!

**anekdoté****RETOUR SUR LE 5 À 7 DES BÉNÉVOLES**

Saviez-vous que L'Isle-Verte compte plus de 15 organismes et comités sans but lucratif sur son territoire? Ces derniers rassemblent de nombreux bénévoles qui s'impliquent pour le mieux-être et le dynamisme de notre communauté. Afin de souligner leur inestimable contribution, la Municipalité de L'Isle-Verte a organisé un 5 à 7 en leur honneur, le 11 avril dernier. Ils étaient plus de 60 à répondre présents! Voici quelques photos de cette soirée (pour voir l'entièreté des photos, visitez notre page Facebook et retrouvez la publication du 12 avril). Merci aux bénévoles de faire la différence, vous avez toute notre reconnaissance!

Club des 50 ans et plus de L'Isle-Verte

**Festival de balle-donnée
Gaston Rivard**

Cercle de Fermières de L'Isle-Verte

**Chevaliers de Colomb du
Conseil Seigneur-Côté**

**Bénévoles de la bibliothèque
municipale Robertine-Barry**





NETTOYAGE DES BERGES

Le nettoyage annuel des berges aura lieu **le samedi 8 juin, à partir de 10 h, au quai de L'Isle-Verte**. Vous êtes tous invités à y participer! Pour remercier les participants, en collaboration avec Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent, un dîner pizza sera offert! Pour nous aider à prévoir les quantités, veuillez remplir le sondage en cliquant sur le lien suivant (<https://forms.office.com/r/RM0p8TQ9ry>) ou en vous rendant sur la page Facebook de l'événement: [Nettoyage des berges](#).



FESTIVAL DE BALLE-DONNÉE GASTON RIVARD

C'est du **14 au 16 juin** prochains que se tiendra la 42e édition du Festival de balle-donnée Gaston Rivard. En plus des différentes parties de balle-donnée, il y aura notamment un atelier de baseball offert aux jeunes le vendredi à 18 h, une cantine et de l'ambiance musicale tout au long de la fin de semaine. Visitez la page Facebook [Festival de Balle Donnée Gaston Rivard](#) pour tous les détails.

FÊTE NATIONALE



C'est le dimanche 23 juin à partir de 13 h que débiteront les activités de la Fête nationale sur le terrain de l'école Moisson-d'Arts. Au menu: activités familiales, souper hot-dog, spectacle de Marc Bélanger et feu de joie! Merci au gouvernement du Québec et au Mouvement nationale des Québécoises et Québécois de soutenir notre événement. Pour tous les détails, visitez la page Facebook : [Fête nationale à L'Isle-Verte](#).

D'ailleurs, nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles** pour assurer le succès de l'événement! Tu as quelques heures à donner pour ta communauté? Manifeste-toi auprès de Chantal (418 898-2812, poste 306).

PROJETS CULTURELS

Fleuve à colorier : Dans l'objectif de mettre en valeur les paysages côtiers et de s'intéresser aux rapports que les populations locales entretiennent avec ceux-ci, le Musée du Bas-Saint-Laurent offrira cinq activités de médiation culturelle au cours de l'été, dont une à L'Isle-Verte! En collaboration avec l'artiste Chloé Giroux-Bertrand, cet atelier participatif se déroulera le dimanche 7 juillet, à 10 h, au belvédère (432, route 132 Est) et mènera à la création d'une œuvre qui sera exposée sur place tout l'été, puis à Rivière-du-Loup. Bienvenue à tous!

VOIR À L'EST au cube : Pour célébrer ses 25 ans, l'organisme VOIR À L'EST – art contemporain a invité neuf de ses membres à participer à un projet fédérateur qui se déploiera sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Le parc municipal de la rivière Verte a été sélectionné parmi les lieux d'exposition pour héberger une œuvre réalisée par Emmanuel Guy. Vous êtes tous invités à aller à la découverte de cette œuvre, du 4 juillet au 22 septembre!

SOCCER

C'est avec plaisir que nous vous informons que le programme *Panthers Football Academy* assurera une offre au niveau du soccer à L'Isle-Verte cet été! Vous pouvez inscrire vos jeunes de 4* à 12 ans dès maintenant en complétant le formulaire en ligne : <https://form.jotform.com/241286485230254>. Une fois le formulaire complété, le responsable du club communiquera avec vous pour préciser les modalités de paiement et l'horaire de l'été. Une rencontre de parents aura lieu le 4 juin, à 19 h 30, au Pavillon de l'amitié (140, rue Saint-Jean-Baptiste).

**4 ans en date de l'inscription*

Panthers Football Academy-Saison Estivale 2024

Notre programme de développement de l'athlète Panthers Football Academy permettra à tous les athlètes de développer leurs aptitudes et leurs talents. L'académie veut contribuer activement à l'éducation des jeunes en leur offrant les meilleurs outils de formation nécessaires au développement intellectuel, physique et social, afin qu'ils soient prêts à relever les défis de demain.

**QUI ?**

- U5-U6
- U7-U9
- U10-U12
- U13-U15
- U16-U19
- Masculin-
- Féminin

Horaire

- Lundi-Mercredi 18h-19h
- Lundi-Mercredi 19h-20h
- 1 x par semaine + Match hors-concours
- *les Horaires peuvent être modifiés*

Coût

- U5 à U7 /65\$
- U8 à 12 /75\$
- U13 à U15 /100\$
- Paiement en deux versements*
- Ligue 3vs3, Festival
- Tshirt, Short, Bas, (45\$ obligatoire)
- Reçu d'impôt



Pour de plus amples informations:
Roldège Arius: panthersfootballacademy@gmail.com

OÙ ?

- Parc Samuel-Côté, à L'Isle-Verte

QUAND ?

- Début: Mi-Juin
- Fin: Mi-Aout

Contenu du Programme

- Technique, Tactique, Entraînement de gardien Spécifique
- Physique: Vitesse, Agilité, Motricité, etc.
- Mental: éthique de travail, discipline, estime de soi
- Séances Bilingue (Français et Anglais)
- Placement du joueur (*16 ans et plus)
(NCAA, Universités Canadiennes, club International, Europe**)

Personnel technique

- Entraîneur Licencié
- Formateur certifié et qualifié – Futsal niveau 1
- Entraîneur de Gardien



➤ Information pour paiement: chèque où virement* :
Panthers Football Academy-but pour l'or

UNE ACTIVITÉ DES PLUS RÉUSSIES

Le tournoi de cartes du Club des 50 ans et plus de L'Isle-Verte qui s'est tenu le samedi 13 avril dernier a été un succès sur toute la ligne. Quarante-deux joueurs y ont pris part et s'y sont partagé des bourses totalisant 420 \$.

Un énorme merci à tous nos participants, à nos bénévoles ainsi qu'à notre commanditaire, la Caisse Desjardins de Viger et Villaray.



Gagnants – Classe A
Valois Caron et Martin Lafrance



Finalistes-Classe A
Claudette Pelletier et Marcel Côté



Conrad Lafrance et Gilbert Lafrance



Liette Michaud et Victor Fortin

Quant à la classe B, les quatre finalistes se sont partagés, en parts égales, les bourses y étant attribuées.

CHRONIQUE DU CERCLE DE FERMIERES DE L'ISLE-VERTE

Lors de notre exposition du 19 avril, nous avons pu souligner les différentes réalisations de nos membres au cours de l'année 2023-2024. Quatorze (14) de nos artisanes ont présenté des morceaux dans les différentes catégories au programme. Nous tenons à souligner le travail de toutes ces femmes qui nous ont permis d'offrir une exposition variée, colorée, avec des pièces de belle qualité, sans compter toutes les réalisations culinaires!

Voici les prix qui ont été attribués à nos artisanes:

ARTS TEXTILES

PREMIÈRE ARTISANE: Mme Monique Lebel

DEUXIÈME ARTISANE : Mme Diane Pelletier



Des mentions par catégorie ont aussi été soulignées :

Broderie: Monique Lebel

Fantaisie: Diane Pelletier

Tissage: Céline Beaulieu

Couture: Hélène Grand Maison

Tricot: Diane Thériault



ART CULINAIRE

Sept (7) membres de notre cercle ont réalisé de belles présentations culinaires! **Mme Céline Beaulieu** s'est de nouveau distinguée comme **PREMIÈRE ARTISANE** dans ce volet.

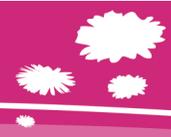
La réussite de la soirée repose aussi sur une belle participation à notre exposition. En plus des gens de notre communauté, les membres des cercles avoisinants étaient présentes en grand nombre cette année et les échanges avec elles ont été des plus enrichissants.

MERCI À NOS FIDÈLES COMMANDITAIRES : Maison funéraire Jean Fleury et Fils, Marché des 3 Fumoirs, Magasin L. J. Pettigrew Inc., Sucre Érable Sylvie Jalbert St-Hubert, Mouton Noir Lainerie de Trois-Pistoles, Pharmacie Familiprix, Distribution Aliprix, Caisse Desjardins de Viger et Villeray, Espace Déco KSA, Daniel Saindon, artisan, Coiffure Virginie, Diane D'Amours, Clinique d'esthétique Karess, Coiffure Saint-André, Resto-Pub Le Madub, les CFQ, Coiffure Élodie. Un merci spécial aussi à nos membres pour leur grande générosité!

Juin est un mois important pour le renouvellement et le recrutement de nos membres. Pour obtenir votre carte de membre, adressez-vous à Mme Pauline Lemieux, au magasin L. J. Pettigrew.

Jocelyne Michaud, responsable des arts textiles, 418 898-2162





FRIPERIE DU NORDET

ÊTRE MEMBRE DE LA FRIPERIE DU NORDET

Une belle façon de démontrer votre **intérêt** et votre **soutien!**

Présente dans le milieu depuis près de 20 ans, la Friperie du Nordet a permis à la population de L'Isle-Verte de poser des gestes éco-responsables et de profiter d'occasions de faire des économies.

Cette présence et cette continuité de la Friperie du Nordet lui a aussi permis d'être reconnue également à l'extérieur de notre communauté.

Devenir membre, c'est être solidaire et informé de l'évolution de votre friperie!

Venez vous inscrire à la Friperie du Nordet pendant nos heures d'ouverture.



Heures d'ouverture

Mercredi : 13 h à 16 h 30

Jeudi: 13 h à 19 h

Vendredi: 13 h à 16 h 30

Samedi: 13 h à 16 h



COUR DE CIRCUIT DE L'ISLE-VERTE

5 à 7 d'ouverture le jeudi 20 juin

Lancement de la programmation

Son honneur la juge Apolline La Cloche entendra les mises en accusation et rendra sentence!

Vernissage de l'exposition photo de Jacques Morin

Mousseux et bouchées partagées en toute amitié

Si vous souhaitez profiter du service de bar, prévoyez de l'argent comptant.

Réservation obligatoire : 418 898-6120
ou courdecircuit@gmail.com

LA COUR EST OUVERTE

LANCEMENT PRÉSENTÉ PAR



INVITATION 5 à 7

Les administrateurs de la Fondation du patrimoine vous invitent au 5 à 7 de la présentation de la programmation estivale le jeudi 20 juin, à la Cour de circuit, devant la juge Apolline La Cloche.



EFFERVESCENCE À LA FONDATION DU PATRIMOINE

Prolongation de l'appel des candidatures pour le poste de guide à la Cour de circuit

Dix semaines de 35 heures : du mercredi au dimanche (congés les lundis et mardis)

Jeune adulte entre 15 et 30 ans : Étudiant ou non

Subvention salariale : EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Tous les détails sur notre page Facebook « Cour de circuit de L'Isle-Verte »

Courriel : courdecircuit@gmail.com Info : 418 898-6120

Des assemblées importantes pour la continuité de la Fondation

AVIS DE CONVOCATION à toute la population

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE*

Le mercredi 5 juin 2024, à 19 h, à la Cour de circuit

199, rue St-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte

*Présentation et ratification des modifications aux règlements généraux

Assemblée générale annuelle

Le mercredi 5 juin 2024, à 19 h 30, à la Cour de circuit

199, rue St-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte

Ordre du jour disponible sur Facebook « Cour de circuit de L'Isle-Verte »

Dépliant de la programmation

Les dépliants contenant la programmation complète 2024 sont disponibles dans les commerces de L'Isle-Verte, sur notre page Facebook et sur le site Web d'Info Dimanche. Il est aussi possible d'en faire la demande par courriel à l'adresse suivante: courdecircuit@gmail.com.



Andrée Côté Lévesque, 2009



DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ISLE-VERTE

Une chronique historique réalisée dans le cadre des travaux d'aménagement du parc du Mémorial

Histoire de l'occupation physique du site de l'église

Le seigneur Jean-Baptiste Côté (1670-1736) et les premiers pionniers s'établissent sur le territoire de L'Isle-Verte au début du XVIII^e siècle. À cette époque, la région est desservie par des missionnaires. Une première chapelle, puis une seconde ainsi qu'un presbytère et un cimetière y sont logés, formant les prémices du noyau religieux. En 1778, suite à la donation par le seigneur d'un terrain pour la chapelle, le site actuel de la Fabrique de L'Isle-Verte est reconnu officiellement et son développement s'y organise. Ayant obtenu depuis une quinzaine d'années un prêtre résident, la communauté entreprend entre 1798 et 1803, la construction d'une première église en bois et d'un nouveau presbytère. La population de la paroisse, officiellement créée en 1828, s'accroît rapidement dans les premières décennies du XIX^e siècle, ce qui fait bientôt naître le besoin et la volonté de se doter d'un complexe religieux plus imposant. Au milieu du XIX^e siècle, le site inclut une nouvelle église en pierre et un grand presbytère ainsi que des édifices d'enseignement. L'enclos paroissial est ensuite réaménagé à maintes reprises, jusque dans les premières décennies du XX^e siècle. Les anciens presbytères sont tour à tour recyclés en sacristie et en salle paroissiale. Les édifices scolaires sont déménagés et le cimetière d'abord agrandi est finalement déplacé, faute d'espace suffisant. Le site du noyau religieux actuel est ainsi le résultat d'une évolution qui commence au début du XVIII^e siècle.

Extrait tiré de **Surveillance archéologique-travaux d'aménagement du parc de l'église de la Décollation-De-Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte**, ministère de la Culture et des Communications, Ruralys, 2016, p. 12

Suzanne Marquis, présidente de la Fabrique de L'Isle-Verte



INFORMATIONS AU SUJET DE L'ÉGLISE DE L'ISLE-VERTE

Nous sommes heureuses de vous présenter un bref aperçu des démarches concernant l'église.

Actuellement, un comité restreint a été formé en vue d'une éventuelle transformation. Ce comité est composé des représentants suivants :

Ministère de la Culture et des Communications de Rimouski: Mme Amélie Blanchette, Mme Jacynthe Archambault et M. Tommy Pelletier

MRC de Rivière-du-Loup: Mme Mélanie Milot

Municipalité de L'Isle-Verte: Mme Ginette Caron (maire) et M. Benoit Randall (directeur général)

Fabrique de L'Isle-Verte: Mme Suzanne Marquis (présidente)

L'automne dernier, la Municipalité a reçu une aide financière du Conseil du Patrimoine religieux du Québec (CPRQ) pour une mise à jour du carnet de santé en lien avec la détérioration du clocher, la structure extérieure et le système de chauffage. Nous voulons y apporter une attention spéciale dans le but de préserver le bâtiment. L'élaboration d'un projet est en cours, incluant un plan financier en vue de sa transformation. Une consultation publique suivra dans les prochains mois afin de présenter à la population la faisabilité de la transformation de l'église.

M. Martin Laforest, consultant, a présenté au conseil municipal et au conseil de Fabrique les possibilités, les enjeux et les scénarios concernant la restauration, incluant les coûts associés. Étant classée monument historique, la destruction de cette église ne pourra être envisagée comme solution. Nous voulons que ce patrimoine bâti par nos ancêtres de L'Isle-Verte demeure un joyau patrimonial pour notre communauté.

Ginette Caron, mairesse

Suzanne Marquis, présidente de la Fabrique

CPE DES CANTONS DE L'ISLE-VERTE

Dans une volonté de répondre à l'important manque de places en service de garde sur le territoire, le CPE des Cantons est fier de souligner la réalisation du projet d'agrandissement (de 13 places) de son installation *La bulle de lait*. Les travaux ont débuté en septembre 2023 pour se terminer en mars 2024. Parmi les nouveaux espaces aménagés, on retrouve une pouponnière pour y recevoir 5 poupons de plus, une salle pour un groupe de 8 enfants multiâges ainsi que l'agrandissement de la salle des employés.



Depuis le 15 avril 2024, ce sont 34 enfants, dont 10 poupons, qui bénéficient d'une place au CPE. Notons que cela a également permis l'embauche de trois éducatrices qualifiées qui se joignent à la magnifique équipe déjà en place.

Il est important de souligner le dynamisme et la vision des membres du conseil d'administration. « Le CPE travaille à ce projet depuis février 2022, et malgré la lourdeur administrative et les obstacles, c'était pour nous un devoir d'offrir de nouvelles places de qualité aux enfants de la municipalité, cela fait partie de la mission de notre organisation. Ces nouvelles places font notre fierté, car elles répondent réellement à un besoin des enfants et des familles de la municipalité ».

À noter que l'aménagement de la cour extérieure sera fait dans les prochaines semaines.

Rappelons que ce projet a été autorisé par le ministère de la Famille en février 2022.

CPE des Cantons - La bulle de lait



SOIRÉE
D'INFORMATION



Producteur maraîcher ou fruitier, propriétaire de jardin et de verger et bénévole-cueilleur de la MRC de Rivière-du-Loup, vous êtes tous attendus!

Le mercredi 5 juin à 19h
à la bibliothèque de L'Isle-Verte
136, rue Saint-Jean-Baptiste

- **Un service de cueillette qui redistribue les surplus localement selon le principe du 1/3.**
- **Une bonne façon de se nourrir de fraîcheur et de soutenir nos producteurs!**
- **Une organisation fiable pour une expérience positive pour tous!**

Informations : Chantal Parenteau
coordonnatrice en sécurité alimentaire
(418) 867-5735 poste 225.



**Carrefour
d'Initiatives Populaires**
de Rivière-du-Loup
NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT



CARREFOUR D'INITIATIVES POPULAIRES

Lors de leur séance d'entraînement du 11 avril dernier, les participantes du cours de Viactive ont eu le plaisir de recevoir une collation santé, gracieuseté du Carrefour d'initiatives populaires!

En effet, un beau bol de fruits leur a été apporté à la fin de l'atelier.

Sur la photo:

Arrière : Aline, Danielle, Charlotte, France, Yvonne

Avant : Berthe, Lynda, et Céline



Recherche Bénévoles
POPOTE ROULANTE
 Livraison de repas à domicile

Remboursement offert pour les coûts reliés à l'usage du véhicule.

Centre d'action bénévole des Seigneuries
 418 867-3130 P 211

Secteurs recherchés:
 Saint-Paul-de-la-Croix/
 Isle Verte
 Rivière-du-Loup
 Remplacement municipalité et local

CAB DES SEIGNEURIES

Viens briller avec nous !

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES (CAB)

Vous aimez vous promener en voiture tout en rendant service aux gens?

Vous avez envie de faire partie d'une belle équipe de bénévoles tout en faisant une bonne action pour votre communauté?

Cette occasion est pour vous!

Le CAB des Seigneuries est à la recherche d'un ou d'une bénévole pour le service de popote roulante dans le **secteur de L'Isle-Verte, les lundis et vendredis.**

Cela vous intéresse? Contacter le CAB au 418 867-3130, poste 211 ou par la messagerie Facebook.

Les frais de déplacement sont remboursés!



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

Adresse : 150, rue Saint-Jean-Baptiste (Presbytère), L'Isle-Verte
418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**

Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

HORAIRE DES MÉDECINS

MOIS DE JUIN

Dr Caron : 4, 11, 18 et 25 juin

Dr Munger : 12, 19 et 26 juin

MOIS DE JUILLET

Dr Caron : 2, 9, 16, 23 et 30 juillet

Dr Munger : départ à la retraite

PHARMACIE

Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte

Téléphone : 418 898-3111

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie

de 9 h à 16 h : Présence du pharmacien ou de la pharmacienne



*Pharmacie Philippe Lépicier
et Marie-Hélène Miousse inc.*

QUELQUES CONSEILS DE SANTÉ CANADA SUR... L'ACHAT DE PRODUITS USAGÉS

L'achat d'articles d'occasion est une façon de faire de bonnes affaires. Toutefois, il est important de connaître **les risques associés à l'achat de produits usagés dans les ventes-débarras, les marchés aux puces, les magasins d'articles usagés, les sites de vente en ligne ou, simplement, lors de l'emprunt d'articles à un parent ou un ami.**

- N'achetez pas un produit qui est interdit (p. ex. marchette pour bébé) ou endommagé (p. ex. si le produit est craqué ou si des pièces sont brisées, desserrées ou manquantes);
- Vérifiez l'étiquette des produits. Le nom du fabricant, le numéro de modèle et la date de fabrication doivent apparaître sur l'étiquette de certains produits, notamment les lits pour enfants et les sièges d'auto;
- Posez des questions. Demandez au vendeur l'historique du produit;
- Soyez au fait des rappels! Avant d'acheter, de mettre en vente ou de faire le don d'un produit usagé, vérifiez auprès du fabricant et de Santé Canada si le produit a fait l'objet d'un rappel. Pour ce faire, consultez la page <https://recalls-rappels.canada.ca/fr>.

JUIN 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4  	5   AGA Cour de circuit  	6   Encombrants 	7	8  Nettoyage des berges
9	10	11   	12  	13  	14  Festival de bal- donnée Gaston Rivard (14 au 16 juin)	15
16	17	18  	19   	20   5 à 7 Cour de circuit 	21	22
23  Fête nationale	24 Bureau municipal fermé	25   Début TDJ estival 	26  	27  	28	29  Conférence Cour de circuit

JUILLET 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Bureau municipal fermé	2  	3   	4   Expo : VOIR À L'EST 	5  Spectacle Cour de circuit	6
7  Fleuve à colorier	8	9  	10  	11  Conférence Cour de circuit 	12	13  Spectacle Cour de circuit
14	15  Ventes de garage (15 au 25 juillet)	16  	17   	18  	19  Parties - Ligue de balle-donnée	20
21	22	23  	24  	25   Spectacle Cour de circuit 	26	27
28  Spectacle Cour de circuit	29	30  	31   			

Légende :

Collectes (matières recyclables  ; matières organiques  ; ordures ménagères )Séances du conseil municipal  ; Présence de l'inspectrice en bâtiment  ; Bibliothèque Activités (dîner communautaire  ; bingo  ; événement ponctuel ).

Coordonnées et horaires

Équipe municipale

Benoît Randall
Directeur général
et greffier-trésorier



Audrey-Anne Dubé
Greffière-trésorière
adjointe

Trycia G.-Pelletier
Adjointe
administrative



Chantal Amstad
Coordonnatrice des
loisirs et de la vie
communautaire

Mathieu Dubé
Contremaître des
travaux publics



Michaël Jodoïn
Mécanicien-
opérateur

Francis Beaulieu
Opérateur-
manœuvre



Patrick Landry
Préposé à
l'aqueduc et aux
eaux usées

Richard Gagnon
Journalier aux
travaux publics



Bureau municipal

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418 898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ

Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Mercredi et vendredi	13 h à 16 h 30
Jeudi	13 h à 19 h
Samedi	13 h à 16 h

Bibliothèque municipale Robertine-Barry

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Mercredi	19 h à 20 h
Jeudi (jusqu'au 13 juin)	13 h à 15 h

CALENDRIER DES COLLECTES 2024

Juin

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

6 juin: Collecte des encombrants

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Tous les textes du P'tit journal sont lus et corrigés. Toutefois, si vous décelez des erreurs, n'hésitez pas à nous en faire part, nous ne sommes pas infallibles! De plus, prenez note que certains articles reçus par divers comités, citoyens ou organismes nous arrivent à l'occasion en format PDF, il nous est donc impossible d'y faire des modifications. Merci de votre compréhension.